

CCAS de Theix-Noyalò

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022

L'article L.2312-1 dernier alinéa du Code des Collectivités Territoriales prévoit un débat d'orientation budgétaire. Ce débat est une formalité obligatoire. Il doit être effectué dans un délai de deux mois maximum précédant le vote du budget.

Il a pour objet principal de discuter des grandes orientations du budget principal et des budgets annexes qui seront adoptées lors d'un prochain conseil d'administration.

Le DOB participe à l'information des élus, mais aussi des habitants.

Le débat d'orientation budgétaire n'a aucun caractère décisionnel. Le DOB ne donne pas lieu à un vote.

Le CCAS de Theix-Noyalò

Le CCAS de la commune de Theix-Noyalò gère 2 budgets :

- **Un budget principal** qui s'appuie en termes de ressources sur le budget principal de la ville grâce à une subvention « d'équilibre ».
- **Un budget annexe**, celui de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) qui lui tire l'essentiel de ses ressources des prestations payées par les résidents.

LE BUDGET PRINCIPAL DU CCAS

1) Rappel du contexte 2021

Il faut souligner que le compte administratif sera soumis prochainement à l'approbation du Conseil d'Administration du CCAS. Les résultats présentés ci-dessous seront indiqués comme étant prévisionnels.

Concernant les dépenses de fonctionnement :

En euros	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021	CA 2021*	Evolution CA 2020/ CA 2021*	
						En valeur	En %
OPÉRATIONS RÉELLES							
011- Charges générales	23 822	21 199	51 213	44 639	35 922	-15 291	-29,86%
012 - Charges de Personnel	43 352	44 176	42 234	44 575	42 077	-157	-0,37%
65- Autres charges courantes	14 947	14 830	14 628	20 298	16 164	1 537	10,51%
66- Charges Financières	0	0	0	0	0		
67- Charges Exceptionnelles	0	0	0	36	36		
Divers (versement fiscaux - 014)	0	0	0	0	0		
68-Dotations aux provisions	0	0	0	0	0		
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	82 120	80 204	108 074	109 548	94 200	-13 875	-12,84%
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE	1 262	754	707	1 721	1 721	1 014	143,55%
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0		
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	83 382	80 958	108 781	111 269	95 920	-12 861	-11,82%

*CA 2021 prévisionnel

On note une diminution des dépenses de fonctionnement en 2021 de -11,82 % soit -12 861 € en valeur. Cette évolution s'explique principalement :

- **Les charges à caractère général (chap- 011)** ont régressé de -15 K € en 2021 du fait de la réfection, en 2020, des sols et des murs dans 2 logements sociaux, sis de rue du four pour 25 K €. Deux évolutions sont toutefois à noter en 2021, avec d'une part la prise en charge de la 1^{ère} partie de l'audit organisationnel et fonctionnel réalisé au sein de l'EHPAD Roz Avel (7,5 K €) et le recours aux services d'un avocat pour la mise en œuvre d'une procédure d'expulsion d'un logement locatif sis 2 rue du four.
- **En parallèle les charges de personnel (chap 012)** restent stables à 42 K €.
- **Les autres charges de gestion courante (chap 65)** progressent de 10,51 % soit 1 537 € en valeur. Cette évolution s'explique notamment par l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables en 2021.

Concernant les recettes de fonctionnement :

En euros	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021	CA 2021*	Evolution CA 2020/ CA 2021*	
						En valeur	En %
OPÉRATIONS RÉELLES							
70- Produits services, domaine	26 953	27 496	31 262	31 700	31 194	-68	-0,22%
73- Impôts et taxes	0	0	0	0	0		
74- Dotations, Subv.et Participations	41 043	39 641	67 854	65 483	50 226	-17 627	-25,98%
<i>dont subvention d'équilibre</i>	<i>37 920</i>	<i>36 381</i>	<i>61 560</i>	<i>61 283</i>	<i>46 202</i>	<i>-15 358</i>	<i>-24,95%</i>
75- Produits divers de gestion courante	11 001	10 435	8 907	11 244	11 620	2 713	30,45%
76- Produits Financiers	0	0	0	0	0		
77- Produits exceptionnels	5 171	804	844	2 000	2 038	1 194	141,53%
Divers (versement frais de personnel - 013)	0	380	0	0	0		
78- reprise sur amortis et provisions	0	1 330	0	670	670		
TOTAL RECETTES RÉELLES	84 168	80 086	108 866	111 097	95 749	-13 118	-12,05%
TOTAL RECETTES D'ORDRE	0	0	0	0	0		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	172	957	86	172	172	86	99,47%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	84 340	81 044	108 952	111 269	95 920	-13 032	-11,96%

*CA 2021 prévisionnel

On note une baisse des recettes de fonctionnement en 2021 de -11,96% soit -13 032 €. Cette évolution s'explique principalement :

- **Les produits des services (chapitre 70)**, restent stables à 31 K € en 2021.
- **Au chapitre 74- Dotations, subventions et participations**, la principale recette du budget CCAS provient de la subvention d'équilibre versée par la commune dont le montant s'établit à 46 K € en 2021 contre 62 K € en 2020 (article 7474- communes). Cette baisse s'explique principalement par le financement en 2020 des travaux de réfection des murs et des sols effectués dans 2 logements sociaux, sis 2 rue du four.
- **Au chapitre 75- autres produits de gestion courante**, on note une hausse des revenus des immeubles du fait de la mise en location d'un logement social sis 2 rue du four, depuis le mois de janvier 2021.
- A noter également **au chapitre 77- recettes exceptionnelles**, qu'une recette de a été comptabilisée dans le cadre du remboursement des frais d'avocat et d'huissier de justice engagés dans le cadre d'une procédure d'expulsion d'un logement social appartenant au CCAS.

Au regard des éléments présentés ci-dessous le résultat prévisionnel pour l'année 2021 s'établit comme suit :

La section de fonctionnement dégage un résultat prévisionnel pour l'exercice 2021 de -171,54 € et un résultat de clôture de 0,00 € en intégrant l'excédent de fonctionnement reporté de 2020 qui s'élevait à 171,54 €.

En euros	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020	CA 2020*	BP 2021	CA 2021*	Évolution CA 2020/ CA 2021*	
								En valeur	En %
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	88 955	82 120	80 204	113 984	108 074	109 548	94 200	-13 875	-12,84%
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE	809	1 262	754	707	707	1 721	1 721	1 014	143,55%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT TOTALES	89 764	83 382	80 958	114 691	108 781	111 269	95 920	-12 861	0
TOTAL RECETTES RÉELLES	77 954	84 168	80 086	114 605	108 866	111 097	95 749	-13 118	0
TOTAL RECETTES D'ORDRE	0	0	0	0	0	0	0	0	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT TOTALES	77 954	84 168	80 086	114 605	108 866	111 097	95 749	-13 118	0
TOTAL RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 810	785	-871	-86	86	-171,54	-171,54	-257	-300,54%
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	11 982	172	957	86	86	171,54	171,54	86	99,47%
RESULTAT DE CLOTURE	172,03	957,45	86,00	0,00	171,54	0,00	0,00	-171,54	

*CA 2021 prévisionnel

2) Orientations pour 2022

Pour l'année 2022, **les dépenses de fonctionnement** devraient régresser de -11,22% soit - 12 K € en valeur par rapport au budget prévisionnel 2021.

Les charges à caractère général (chap 011) d'un montant de 36 K € régressent de 20,18 % soit -9 K € en valeur.

Cette évolution s'explique principalement par la prévision sur l'exercice 2021 de la totalité de l'étude relative à l'audit organisationnel et fonctionnel réalisé au sein de l'EHPAD Roz Avel alors même que seuls 50% ont été réalisés.

Les **charges de personnel (chap 012)** restent stables à 44 K € par rapport au BP 2021.

La baisse de 2 948 € soit 14,52 % des autres charges de gestion courante dont le montant total s'élève à 17 350 € est à relativiser car elle intégrait en 2021 l'admission en non-valeur de créances pour un total 2 698 €.

En euros	CA 2018	CA 2019	CA 2020	BP 2021	CA 2021*	BP 2022	Évolution BP 2021/ BP 2022	
							En valeur	En %
OPÉRATIONS RÉELLES								
011- Charges générales	23 822	21 199	51 213	44 639	35 922	35 630	-9 009	-20,18%
012 - Charges de Personnel	43 352	44 176	42 234	44 575	42 077	44 353	-222	-0,50%
65- Autres charges courantes	14 947	14 830	14 628	20 298	16 164	17 350	-2 948	-14,52%
66- Charges Financières	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
67- Charges Exceptionnelles	0	0	0	36	36	0	-36	0,00%
Divers (reversement fiscaux - 014)	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
68-Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
TOTAL DÉPENSES RÉELLES	82 120	80 204	108 074	109 548	94 200	97 333	-12 215	-11,15%
TOTAL DÉPENSES D'ORDRE	1 262	754	707	1 721	1 721	1 447	-274	0,00%
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0		
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	83 382	80 958	108 781	111 269	95 920	98 780	-12 489	-11,22%

*CA 2021 prévisionnel

Concernant les recettes de fonctionnement, leur montant régresse en 2022 de -11,22% pour s'établir à 99 K €.

On constate une régression **des produits des services (chap.70)** de -6 K € du fait de la fin de la mise à disposition de l'agent en charge du CCAS à compter du mois de septembre 2022 et par conséquent la baisse du remboursement du traitement de cet agent par le budget principal de la commune.

Les produits de gestion courante (chap 75), relatifs aux loyers perçus pour les logements sis 2, rue du four, restent stables par rapport au montant réalisé en 2021.

La section de fonctionnement sera équilibrée grâce à la subvention «d'équilibre» versée par le budget principal de la commune dont le montant est estimé à 57 K € (**chapitre 74- dotations- subventions et participations**).

En euros	CA 2018	CA 2019	CA 2020*	BP 2021	CA 2021	BP 2022	Évolution BP 2021/ BP 2022	
							En valeur	En %
OPÉRATIONS RÉELLES								
70- Produits services, domaine	26 953	27 496	31 262	31 700	31 194	25 285	-6 415	-20,24%
73- Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	
74- Dotations, Subv.et Participations	41 043	39 641	67 854	65 483	50 226	61 380	-4 103	-6,27%
<i>dont subvention d'équilibre</i>	37 920	36 381	61 560	61 283	46 202	57 180	-4 103	-6,70%
75- Produits divers de gestion courante	11 001	10 435	8 907	11 244	11 620	11 615	371	3,30%
76- Produits Financiers	0	0	0	0	0	0	0	
77- Produits exceptionnels	5 171	804	844	2 000	2 038	500	-1 500	-75,00%
Divers (reversement frais de personnel - 013)	0	380	0	0	0	0	0	
78- reprise sur amorts et provisions	0	1 330	0	670	670	0	-670	-100,00%
TOTAL RECETTES RÉELLES	84 168	80 086	108 866	111 097	95 749	98 780	-12 317	-11,09%
TOTAL RECETTES D'ORDRE	0	0	0	0	0	0		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	172	957	86	172	172	0	-172	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	84 340	81 044	108 952	111 269	95 920	98 780	-12 489	-11,22%

*CA 2021 prévisionnel

Concernant les recettes et dépenses d'investissement :

Programmés en 2021, les travaux de réhabilitation des logements 2, rue du four devraient se dérouler en 2022 avec le remplacement de l'ensemble des fenêtres du bâtiment et la mise aux normes du système de désenfumage.

Une subvention d'équipement devra être versée par le budget principal.